

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret du 28 octobre 2020 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère des armées - M. ROUANET (Philippe)

NOR : ARMB2028386D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées,

Vu la Constitution, notamment son article 13 ;

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

A. – SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de directrice centrale du service de santé des armées exercées par Mme la médecin générale des armées Maryline GYGAX, appelée à d'autres fonctions à compter du 31 octobre 2020.

Art. 2. – M. le médecin général des armées Philippe ROUANET est nommé directeur central du service de santé des armées à compter du 31 octobre 2020.

Art. 3. – Le Premier ministre et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 octobre 2020.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

JEAN CASTEX

La ministre des armées,

FLORENCE PARLY